

Chevalerie de la Bretèque
Société par actions simplifiée
Au capital de 320.943 €
Siège social : 1649 chemin de la forêt verte – La Bretèque
76230 Bois-Guillaume



**SECTION SPORTIVE ÉQUITATION
COLLÈGE SAINTE MARIE DE ROUEN
2023/2024**

1. Je soussigné(e) (nom et prénoms du représentant légal)

.....

2. Demeurant à (adresse complète)

.....

3. Numéro(s) de téléphone où je peux être joint toute la journée

.....

4. Adresse email :

5. Nom, prénoms

.....

6. Classe de l'enfant à la rentrée 2023.....

7. Niveau d'équitation de l'élève Galop (Galop 2 requis) :

8. Né(e) le (date et lieu de naissance) :

9. Demeurant à (adresse complète si différente de l'adresse mentionnée au 2 ci-dessus)

.....

A. ADHÉSION

Inscris mon enfant durant l'année scolaire 2022/2023 aux activités équestres proposées par *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE*, centre équestre situé 1649 chemin de la Forêt Verte à Bois-Guillaume (76230), dans les conditions et selon les modalités définies par la convention de partenariat conclue avec l'école Sainte-Marie, située à Rouen (76000), à raison de **deux après-midis par semaine à compter de la mi-septembre 2023 et jusqu'en juin 2024**. (hors vacances scolaires et selon le planning et impératifs de l'établissement scolaire).

Depuis la rentrée 2022, un troisième entraînement de préparation à la compétition est proposé en option le mercredi après-midi.

- Autorise mon enfant à quitter seul le centre équestre à la fin de la leçon d'équitation et décharge en conséquence *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* de toute responsabilité quant au trajet retour de mon enfant :

- * Autorise mon enfant à rentrer seul¹
- * Récupère mon enfant à la Chevalerie

¹ Rayer la mention inutile

- Prends acte que toute inscription aux activités proposées par le centre équestre vaut adhésion au règlement intérieur, accessible sur le site internet de la Chevalerie de la Bretèque ;
- Prends acte que *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* sollicitera, à défaut de fourniture par les parents d'une copie de la licence de la fédération française d'équitation de leur enfant pour la saison en cours, la délivrance pour mon enfant de la licence de la fédération française d'équitation pour la saison 2023-2024 (septembre 2023), sous réserve du règlement de la cotisation correspondante ;

B. EXAMENS MÉDICAUX ET INTERVENTIONS

- Certifie que mon enfant ne présente pas de contre-indication à la pratique du sport et notamment de l'équitation ;
- M'engage à fournir à la signature des présentes, un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation en compétition**², délivré par un médecin, titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport. A titre indicatif, le **Docteur Thibaut Drieu, place de l'Église à Bihorel (76420)**, titulaire du CES de médecine du sport, est habilité par l'établissement scolaire à délivrer ledit certificat médical ;
- Autorise tout médecin à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant ;

B. DROIT A L'IMAGE

- Autorise expressément *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* et/ou ses ayants-droit à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire le nom, l'image, la voix et la prestation sportive de mon enfant dans le cadre des activités proposées par *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée et ce, sur tout support y compris à des fins publicitaires ou commerciales, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, pour dix (10) ans à compter de la date de signature des présentes ;

C. CONDITIONS FINANCIERES

- ³ Verse à *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* le montant de la licence de la fédération française d'équitation s'élevant à la **somme de 25 € TTC pour l'année scolaire 2023-2024**, payée ce jour :

- ⁴ Par chèque libellé à l'ordre de *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE*
- En espèce
- En carte bancaire

dont quittance

- M'engage à verser à *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* le montant de l'enseignement, l'accompagnement et le transport en bus sur le réseau astuce de l'école jusqu'au Centre Équestre, soit la **somme de 1400 € pour l'année scolaire 2023-2024 et ce avant le début des cours** ;
- Souhaite intégrer l'équipe compétition et suivre un cours supplémentaire soit la somme de **795€** le prix de l'engagement des concours fera l'objet d'une facturation séparée.
- Frais de dossier **80 €**
- Souhaite louer annuellement un casier de sellerie au centre équestre afin que mon enfant puisse y disposer ses effets personnels et m'engage en conséquence à verser à *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* la **somme annuelle de 120 € TTC** ou
- Un casier simple **60 € TTC**
- Souhaite commander la tenue du Club : Gilet sweat capuche : **58 € TTC-Taille** :

² La production du certificat médical de moins de 3 mois est obligatoire. A défaut, la participation de votre enfant aux activités proposées par la Chevalerie de la Bretèque sera suspendue

³ Cocher les cases correspondantes

⁴ Cocher l'option retenue

1. Prends acte que le montant global que je devrais acquitter s'élève à la **somme totale hors licence** de € **TTC**, payable par :
 - Chèque(s) établis à l'ordre de *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE*
 - Espèces
 - Carte bancaire
2. Prends acte que l'inscription ne sera effective qu'à réception du règlement et de l'ensemble des pièces demandées.

D. RUPTURE ANTICIPEE DU CONTRAT

- Le présent contrat ne pourra être rompu sauf cas de force majeure et le solde dû au moment de la rupture sera remboursé, frais de dossier déduits. Dans tous les autres cas, la somme totale visée au paragraphe C des présentes est due en totalité.

E. ASSURANCE ET RESPONSABILITE

- Prends acte que, indépendamment des assurances responsabilité civile et/ou maladie/accident souscrites par les parents, *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* est régulièrement assurée dans le cadre des activités qu'elle propose au centre équestre ;
- Déclare décharger de toute responsabilité *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE*, en cas de vol ou de perte de biens ainsi que toute dégradation des sites pouvant lui être imputées. Il incombe en conséquence à chaque parent, s'il l'estime nécessaire, de souscrire une assurance à ce titre.

Fait à

Le

En deux exemplaires

Le représentant légal de l'enfant

Signature précédée de la mention « *lu et approuvé* »

Le représentant de la Chevalerie de la Bretèque